

Commission Régionale de Vélo Tout Terrain

REGLEMENT PARTICULIER

7^{ème} Manche (FINALE) du Trophée de Fox de VTT-XC
Dimanche 04 octobre 2009

Site de La Ravine à Malheur – LA POSSESSION

PROGRAMME :

- Accueil des participants et émargement : 7 h 00
- Départ pour les pré-licenciés, poussins, pupilles, benjamins : **8 h 15**
(Circuit Spécifique)
- Départ pour les autres catégories :
 - ↳ Mise en grille : **8 h 50**
 - ↳ Départ : 9 h 00

NOMBRE DE TOURS : (plan ci-joint)

. Pré-Licencié :	½ tour	. Hommes / Master / Espoir:	8 tours
. Poussins :	1 tour	. Juniors:	7 tours
. Pupilles :	2 tours	. Masters 2/3 :	5 tours
. Benjamins :	3 tours	. Cadets :	4 tours
		. Minimes :	2 tours
		. Dames Juniors / Séniors :	3 tours
		. Dames Minimes / Cadettes :	2 tours
		. Non Licenciés (15 ans et plus) :	2 tours

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- Licenciés FFC : 10 € (Plaque offerte si 1^{er} course)

Tarifs : - Pré-Licencié, Poussins, Pupilles, Benjamins : 6 €

- Non Licenciés à partir de 15 ans : 15 € + 5 € de caution pour la plaque.

Tout licencié ayant oublié sa plaque de cintre 2009 devra payer 5 € pour l'acquisition d'une nouvelle plaque.

SIGNALEURS : l'organisation est assurée par la CRVTT chaque club est prié de fournir 1 signaleur pour cette épreuve.

INSCRIPTIONS :

Impérativement avant le vendredi 02 octobre 2009 à 12 h 00 sur bulletin officiel auprès des clubs qui transmettront par Fax au Comité Régional de Cyclisme (fax : 0262 45 22 55)

Non Licenciés :

- Certificat Médical de moins de 3 mois obligatoire pour les non licenciés (15ans et +)
- Casque obligatoire pour toutes les catégories
- Autorisation parentale pour les mineurs

JURY DES COMMISSAIRES : MONTUSCLAT Pascal, GOULJAR Eddy ; PARIS Jean-Louis.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la F.F.C.